

Circulaire 1^{er} Janvier 1964 :
A la lumière de Pacem in terris « être des ouvrières de paix »

Avant de m'entretenir avec vous au seuil de cette nouvelle année, je tiens à vous remercier des vœux filiaux que vous m'avez exprimés et de l'assurance de vos prières sur lesquelles je suis heureuse de pouvoir m'appuyer pour porter la charge que le Bon Dieu m'a imposée.

Pendant l'année qui vient de s'achever, la vie de l'Eglise a été dominée par deux grands événements dont le retentissement sur le monde entier a été considérable :

- * la promulgation de l'Encyclique *Pacem in terris*,
- * la mort de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII.

Après avoir atteint l'esprit de nos contemporains par sa doctrine de paix, le Pape défunt a touché leurs cœurs par la sainteté toute évangélique de sa mort. Il reste à l'Eglise, au monde et à nous-mêmes, à recueillir et à faire valoir son héritage.

La Petite Compagnie, cellule de l'Eglise de Dieu, se doit de prendre sa part de ce travail universel, et ne peut séparer sa propre recherche de sanctification de celle de notre sainte Mère l'Eglise. C'est pourquoi je ne veux pas faire autre chose en ce début d'année, mes bien chères Sœurs, que de reprendre avec vous quelques pensées maîtresses de *Pacem in terris*.

Il ne s'agit pas, évidemment, d'un commentaire qui dépasserait de beaucoup les possibilités et la portée de nos Circulaires familiales, mais seulement d'une suite de réflexions suscitées par les appels qui se pressent à chaque page de l'Encyclique et que nous avons à recueillir pour en inspirer notre conduite. Comment, d'ailleurs, pourrions-nous ne pas nous sentir directement concernées, en lisant ces pages pénétrées de charité universelle et où affleure à chaque ligne l'appel à l'unité. Comment ne pas méditer des phrases comme celle-ci : « *De fait, la paix ne saurait régner entre les hommes, si elle ne règne d'abord en chacun d'eux, c'est-à-dire si chacun n'observe en lui-même l'ordre voulu par Dieu* ».

A chacune de nous, à chacune de nos petites communautés locales, comme à la Compagnie tout entière *de se demander si l'ordre voulu par Dieu est bien respecté en elle-même*, et si elle s'inscrit comme un élément de paix dans l'Eglise locale et dans les réalités humaines qui l'environnent, par le bon ordre et l'harmonie de sa vie intérieure et extérieure.

Filles de la Charité, sommes-nous ouvrières de paix ? C'est tout le domaine de nos rapports avec Dieu et avec autrui qui est à explorer. Individuellement et communautairement, participons-nous, à notre modeste place et selon notre état, à « *cette tâche immense, celle de rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité, de la justice, de la charité et de la liberté* » ?

S'il ne nous appartient pas de peser sur les grandes structures sociales et politiques, il nous revient de réaliser et d'offrir le spectacle de la paix vécue dans nos structures religieuses et d'être facteur de paix dans nos relations avec les individus et les divers organismes religieux ou laïcs avec qui nous devons travailler. A tout croyant il revient d'être dans le monde d'aujourd'hui comme une étincelle lumineuse, un centre d'amour et un ferment pour toute la masse. Cela, chacun le sera dans la mesure de son union à Dieu. Cela, chacune de nous essaie-t-elle de le vivre dans la ligne de sa vocation ? Notre vie personnelle se déroule-t-elle *dans la vérité et la justice à la lumière de la foi*, selon la parole de l'Apôtre : « Mon Juste vit de la foi » ? Seule la foi nous fait découvrir la vérité qui est Dieu, seule la foi nous fait vivre selon la justice qui s'ordonne à Dieu. Notre vie ne peut être juste et droite qu'à la lumière de la foi. Cela exige de nous, tout d'abord, un regard constamment tourné vers Dieu. Il *nous faut voir Dieu et Le contempler, Le découvrir et accroître sans cesse la connaissance que nous avons de Lui*.

Aucune de nous, si peu cultivée qu'elle soit, ne peut dire qu'une telle recherche la dépasse et qu'une telle contemplation n'est pas faite pour elle. Il ne s'agit pas ici de science humaine, mais bien de la relation normale que tout chrétien et, à plus forte raison, toute âme consacrée, doit entretenir avec son Dieu. Nous verrons Dieu par la foi. Nous Le verrons, nous Le

connaîtrons par Lui-même, au moyen de sa Parole Incarnée, par le Christ. « *Celui qui me voit, voit le Père* ». Le Christ est venu, Il a parlé, Il a vécu. Il a accompli sa mission, Il a racheté le Monde, Il nous a montré l'exemple afin que nous l'imitions.

Alimentons notre foi aux sources de l'Evangile, croyons à la parole et à la vie du Fils de Dieu. « *Il est la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* ».

Imiter Jésus

Il entre dans les traditions les plus avérées de la Communauté de baser sa vie spirituelle et apostolique sur l'imitation de la vie de Notre-Seigneur. Demeurons fidèles en cela à l'exemple et aux enseignements de nos saints Fondateurs. De saint Vincent Mgr Renard a pu dire : « *Il n'a pas inventé de spiritualité, tellement il était bonnement l'homme du Christ et de l'Eglise; nous nous mettons volontiers à son école, car à travers lui et ses enseignements, c'est l'Evangile que nous retrouvons* ».

Que chaque Visitatrice et chaque Sœur Servante mette au premier rang de ses responsabilités celle d'entretenir et de diriger ses Sœurs dans la connaissance et la méditation du Christ en son Evangile. Que chaque Sœur soit assoiffée de la Parole du Christ. Par Lui, en Lui, nous verrons des yeux de la foi le Dieu qui est Vérité, la Vérité qui est Dieu, et qui doit éclairer notre route en ce monde.

A ce Christ connu et contemplé, nous devons conformer notre vie. Nous devons l'accueillir tel qu'il se révèle à nous, ajuster notre vie à la sienne pour qu'elle s'établisse « *dans l'ordre voulu par Dieu, dans la justice et la charité* ». Accueillir le Christ, c'est vivre selon ses enseignements et accepter de passer par ses voies. Notre foi n'est pas pure, et notre justice n'est pas exacte, si, dans le concret de la vie, nous ne croyons pas aux Béatitudes et si nous renions le Mystère de la Croix. Mes chères Sœurs, le Christ ne peut se contenter d'éclairer notre esprit et d'occuper notre prière. Il veut pénétrer et commander notre vie, et c'est à cette seule condition que nous entrerons dans son œuvre de paix et d'unité. Nous ne réaliserons notre unité intérieure, et la paix ne régnera en nous, que dans la mesure où nous vivons selon la loi évangélique. Loi de pauvreté et d'obéissance, loi d'humilité et de douceur, loi d'amour et de miséricorde.

A quoi nous servirait-il de connaître l'Evangile, même mot à mot, si l'Evangile ne commandait toute notre vie intérieure et extérieure ? Ayons la loyauté de nous interroger de temps en temps sur son authenticité.

Croyons-nous vraiment à l'humilité ? L'humilité qui nous tient paisibles devant Dieu, sans découragement dans nos faiblesses, attendant tout de Lui. Paisibles en toute circonstance, devant un reproche mérité ou pas, ou devant un manque d'égard. Acceptons-nous de partager l'obscurité de la vie du Christ et les incompréhensions qui ont été son lot ? Et cela sans amertume, simplement parce qu'il est normal que le Christ nous mène par les mêmes voies qu'il a voulu parcourir.

Croyons-nous à la pauvreté ? Acceptant de vivre dans la gêne, sans avoir toujours, ni tout de suite, ce qui nous paraît utile ; acceptant de dépendre de nos Supérieurs pour avoir ce qui nous est nécessaire, le demandant comme le demandent les pauvres qui n'ont rien. Ce qui nous est attribué, sommes-nous prompts à le partager ou à le prêter ? Comme il faut nous défendre de l'esprit de propriété !

Croyons-nous à **la Croix** ? Oh ! Comme nous la fuyons lorsqu'elle se présente, bien loin de l'estimer bonne et nécessaire. Nous devrions l'accueillir comme l'unique moyen de salut, l'instrument de la Rédemption qui se continue par nous et en nous. Lorsqu'elle nous touche, elle nous paraît injuste et presque scandaleuse, alors qu'elle est bonne et préparée pour nous par la sagesse de Dieu. Demandons l'intelligence de la Croix. C'est elle qui nous unit le mieux au Christ.

L'ordre voulu par Dieu n'est autre que la victoire de l'Evangile en nous. S'il ne règne pas en maître, notre paix intime sera sans cesse menacée et nous ne serons pas les ouvrières de paix dans le monde, dont l'Eglise a besoin.

Toute Fille de la Charité, là où Dieu l'a plantée, doit être élément de paix par les vertus évangéliques de son âme, ouvrière de paix dans ses attitudes et sa conduite. Et cela, non pas

seulement au milieu de ses malades ou de ses enfants, mais en tous les milieux où Dieu l'appelle à évoluer : milieu de communauté, milieu professionnel, milieu ecclésial, milieu administratif et public.

Éliminons l'erreur qui nous porterait à croire que nous sommes envoyées seulement à ceux que nous nommons d'un terme rendu sacré par la Foi du Moyen âge « les Pauvres » rassurant notre conscience lorsque nous avons rempli tous nos devoirs envers eux. Nous sommes, il est vrai, vouées à eux, et ils demeureront toujours le lieu obligatoire et privilégié de notre rencontre avec le Christ ; mais le service de nos frères les Pauvres nous entraîne à une vie extérieure, menée en communauté et en Eglise, dans une profession et en public. Et là aussi, Dieu nous attend, et Dieu par nous veut se rendre présent et répandre la paix.

Dans les nombreuses rencontres organisées ou fortuites, individuelles ou collectives, qui constituent nos relations indispensables en ces différents domaines, nous avons l'impérieux devoir de nous inscrire toujours en « témoins de vérité, de justice et d'amour fraternel ».

En Communauté

Et cela, d'abord *en nos petites communautés*. La vie commune, au nom du Seigneur qui nous a appelées et assemblées, ne doit-elle pas, plus que tout autre et selon le souhait de l'Encyclique, « être considérée comme une réalité d'ordre spirituel » ?

C'est au niveau de l'esprit et du cœur que chaque Fille de la Charité doit se rencontrer avec ses Sœurs, pour souder les liens qui feront de chaque Maison une véritable communauté. Chacune et toutes doivent tendre, ensemble, à créer ce climat de la Communauté parfaite si bien décrit par S.S. Jean XXIII : « *Echange de connaissance dans la lumière de la vérité ; exercice de droits et accomplissement de devoirs ; émulation dans la recherche du bien moral ; communion dans la noble jouissance du beau en toutes ses expressions légitimes ; disposition permanente à communiquer à autrui le meilleur de soi-même, et aspiration commune à un constant enrichissement spirituel* ».

Une telle mise en commun de ce que chacune a de meilleur et de plus personnel, n'exige-t-elle pas des dispositions intimes d'humilité et de pauvreté évangéliques, et qu'un profond amour de charité unisse les Sœurs entre elles ?

Si nos petites communautés ne sont pas toutes des havres de paix, c'est que les unes ou les autres se refusent à vivre selon l'Évangile. C'est que l'instinct de possession nous fait retenir pour notre seul bénéfice les biens spirituels, intellectuels ou matériels que Dieu nous a donnés pour le trésor commun. C'est que l'orgueil obscurcit le regard que nous portons sur nous-mêmes et, en un sens différent, sur nos Sœurs. Nous abordons les autres avec un regard aveuglé, avec un entendement assourdi par l'estime et l'amour de nous-mêmes. Notre cœur, trop épris de lui-même, n'est pas libre pour l'envahissement de la charité.

Qu'aucune de nous ne se fasse illusion, ni ne cherche à s'excuser sur l'exemple ou l'inertie de ses compagnes. Il ne nous est pas demandé de parvenir à faire régner la paix parfaite autour de nous. Cela est irréalisable en ce monde. Mais il nous est ordonné de travailler de tout notre pouvoir à la faire progresser. Aucune de nous n'aura à répondre de la résistance de ses Sœurs, mais chacune répondra de la répercussion de ses propres attitudes et de ses actes sur le climat de charité de la communauté.

Ne croyons pas qu'il suffise de ne pas nuire positivement à la charité. Que dire, par exemple, des Sœurs qui se croient en charité parce qu'elles se contentent d'ignorer leurs compagnes, ou du moins telle de leurs compagnes qu'elles n'acceptent pas ? La charité n'admet pas d'exclusive, elle s'étend à tous ; elle est vivante, active, sans cesse en travail pour parvenir à l'union des cœurs.

Elle réclame en premier lieu **la compréhension mutuelle**.

Comprendre, c'est connaître et accepter. « **Sœurs que Jésus-Christ a unies ensemble par le lien de son amour** », nous devons nous connaître mutuellement de cette connaissance d'amour qui est la seule vraie. Toute connaissance dépourvue d'amour est fautive. Si vous n'aimez pas votre compagne, vous ne pouvez la connaître ; si vous voulez la connaître et la comprendre,

commencez par vous mettre envers elle en disposition de charité. Alors seulement vous la verrez dans la vérité et vous la comprendrez.

La compréhension doit nous amener au respect, cette attitude de l'âme qui consent à laisser « l'autre » être lui-même, dans la liberté. Acceptons que nos Sœurs soient différentes de nous, dans leur façon d'être, leurs goûts, leurs opinions, leur manière d'aller à Dieu. Acceptons que leur office soit différent du nôtre, leur pose d'autres problèmes et d'autres exigences. Acceptons-les avec leur personnalité et, ce qui est parfois plus difficile, leurs réussites et leur supériorité sur nous-mêmes.

Respecter, c'est encore supporter. Il faut supporter nos Sœurs en leurs défauts et leurs déficiences, et accepter d'être nous-mêmes cause de support. Quel beau sujet d'oraison que l' « *Alter alterius onera portate* », accomplissement de la loi du Christ. Le fardeau le plus lourd à porter, le seul vraiment lourd, que chacune porte en son âme, n'est-ce pas celui de ses fautes et de ses faiblesses ? C'est une question de justice que la connaissance de notre fardeau intime nous rende secourable au fardeau de notre Sœur. Que son fardeau devienne notre fardeau, le fardeau commun, et que le support de toutes aide chacune à porter sa charge.

La pratique de la charité fraternelle remplie de compréhension, de respect et de support amène peu à peu une communauté, au moyen des renoncements que cela suppose, à *la vie d'union*, sans doute toujours précaire en ce monde, mais tout de même réelle, que tous les cœurs désirent, et qui est le prélude de l'unité parfaite qui ne se réalisera qu'en Dieu. C'est cette unité ébauchée ici-bas, en nous-mêmes par l'union à Dieu, et en communauté par l'union à nos Sœurs, qui fait de nous des témoins de l'Evangile et des ouvrières de paix.

En plein monde

Notre vie en Communauté ne se ferme pas sur elle-même, mais du fait de notre vocation, elle s'ouvre sur un monde de plus en plus socialisé. Nous sommes en relation continue avec des individus ou des groupes, avec lesquels, bien souvent, nous devons *entrer en communauté d'action*. Les mêmes attitudes d'âme qui commandent nos rapports de communauté doivent imprégner ces relations plus extérieures, en vue d'un but, en soi identique, l'union dans la charité.

Cependant, des nuances importantes viendront en varier l'expression, selon que nous nous adresserons à un prêtre ou à un laïc, à un groupe professionnel ou à des services administratifs. Quel souci de justice et de charité, quel respect scrupuleux de la vérité ne devons-nous pas apporter dans ce que nous pourrions appeler « notre vie publique » ! C'est là, plus que partout ailleurs, que nous devons aller jusqu'au bout de l'Evangile, sans cesse confronter nos actes à notre foi et réviser notre comportement pour nous y réajuster continuellement. Ce monde extérieur à nous, et dont notre consécration au Seigneur nous sépare, nous risquons fort de ne plus le comprendre, de le méconnaître et, par conséquent, de ne jamais trouver les points de rencontre nécessaires à une action commune dans la vérité et la charité !

Gardons-nous des préjugés ; ces préjugés qui viennent de notre milieu familial antérieur, de notre formation intellectuelle et religieuse, de notre milieu actuel de communauté. Si nous sommes loyales, nous reconnaitrons combien facilement nous jugeons choses et gens, d'après des données peu contrôlées.

Appliquons-nous à *connaître dans la vérité* ceux qui travaillent avec nous : employés, professionnels diplômés, etc. Cherchons à découvrir les influences qui pèsent sur eux du fait du milieu où ils vivent, leurs problèmes personnels qui dépendent si souvent des problèmes généraux de leur classe sociale.

Le souci de voir et de juger dans la vérité du Christ et dans la charité nos collaborateurs immédiats ou éloignés, doit être porté en communauté ; voir et juger ne veut pas dire : chercher les défaillances ; mais bien rechercher ensemble les traces de l'action du Seigneur et les points de jonction d'où pourra partir une véritable action commune.

Avec le laïc

Révisons courageusement nos positions d'esprit pour ne pas mériter le reproche qui nous est si souvent adressé à tort ou à raison de ne pas comprendre les laïcs. Cherchons à les connaître, et à admettre leurs aspirations légitimes.

Dans tous les domaines un laïcat professionnel monte à nos côtés pour l'accomplissement de tâches encore récemment monopolisées par la charité des Congrégations Religieuses. Acceptons ce nouvel ordre de choses voulu par la Providence. Que notre collaboration ne soit pas étroite, forcée, réticente, mais qu'elle se fasse large et accueillante, ouverte et généreuse. Ce n'est pas que cette situation nouvelle soit exempte de problèmes, bien au contraire. Particulièrement, elle met en cause plusieurs de nos positions traditionnelles : autorité liée à la qualité de religieuses, régime privilégié dans l'organisation du travail, etc. Si certains de ces privilèges légitimes et, préservant l'état religieux, ne sont que le moyen de mieux servir, d'autres apparaissent avec un caractère d'injustice et ne peuvent plus être tolérés. Ainsi, par exemple, se présenterait le fait de confier à une jeune Sœur inexpérimentée, quoique diplômée, un poste lui donnant autorité, de préférence à une laïque plus qualifiée ; de ce fait celle-ci se verrait interdire l'accès à une promotion professionnelle et à des avantages financiers lui revenant en toute justice.

Abordons chaque problème de ce genre avec une *recherche sincère de la vérité et de la justice* ; cela exige une grande pauvreté d'esprit et un profond sens des autres. Cela exige une vue très lucide de ce qui, étant essentiel à notre état de consacrées, doit être préservé coûte que coûte, et de ce qui, n'étant qu'accessoire, peut être abandonné.

Cela demande aussi, ne l'oublions pas, une connaissance des problèmes professionnels actuels ainsi que des aspirations et de la recherche qui en proviennent.

Tout mouvement d'esprit en ceux qui nous entourent, toute évolution dans l'ordre établi, nous apparaissent facilement comme une menace contre des positions que nous jugeons être les seules bonnes. Ne repoussons jamais *a priori* ce qui ne vient pas de nous, et entrons en travail d'esprit avec ceux qui nous sollicitent.

« C'est jour après jour qu'il faut examiner comment soumettre les conditions sociales aux exigences de la justice, et voilà qui interdit à nos fils de s'imaginer qu'il leur est permis de s'arrêter, contents du chemin déjà parcouru ».

Avec les autres Congrégations

Cette recherche, nous ne la menons pas isolément, qu'il s'agisse du plan local ou général. Autour de nous, d'autres Congrégations mènent le même combat. Le clergé et les laïcs militants sont à la tâche. Ne demeurons pas seules, autant que cela dépend de nous ; mais, dans la portion d'Eglise où Dieu nous a placées, tendons toujours à l'Unité.

En Eglise

Il nous faut beaucoup approfondir et cultiver le sens du travail « en Eglise » ; non pas dans une recherche théologique, mais dans les circonstances concrètes où chacune de nos Maisons se trouve engagée. Que le respect de l'ordre établi par Dieu subordonne notre action apostolique à ceux qui ont reçu la charge pastorale : les prêtres délégués par l'évêque. Toute œuvre, si bonne soit-elle, menée contre ou en dehors de ceux qui sont nos chefs dans l'Eglise, n'est pas légitime. Il vaudrait mieux l'abandonner que de la poursuivre en dehors de leur consentement.

Que la charité nous fasse entrer en communion d'esprit, de cœur et d'action avec ceux, laïcs ou religieux, qui sont appelés par Dieu à militer sur le même terrain. Soyons vraiment ouvrières de paix ; gardons-nous des petites rivalités mesquines, du désir trop humain de la réussite. Soyons toujours accueillantes à la pensée des autres, et prêtes à exprimer la nôtre. Acceptons le travail qui nous est demandé ; et ne nous fâchons pas s'il nous est retiré pour être confié à d'autres.

Renonçons à nos propres conceptions du travail apostolique pour entrer dans le travail commun. Autant de renoncements peu spectaculaires, mais qui réclament un continuel effort de

charité et une volonté toujours renouvelée de travailler à l'Unité qui est le grand témoignage évangélique.

Je ne puis mieux terminer qu'en m'unissant au souhait final de l'Encyclique :

« Que le Christ, enfin, enflamme le cœur de tous les hommes et leur fasse renverser les barrières qui divisent, resserrer les liens de l'amour mutuel, user de compréhension à l'égard d'autrui et pardonner à ceux qui leur ont fait du tort ».

Qu'en tous les lieux où Dieu vous a placées, particulièrement là où, de façon ou d'autre, la paix se trouve plus menacée, chacune de vous ait à cœur de travailler à la réalisation de ce vœu ; elle se montrera ainsi fidèle aux exigences de son beau nom de Fille de la Charité.